

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 01 JUILLET 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente de Maisoncelles-du-Maine le huit juillet deux mil vingt et un à vingt heures.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Construction du club-house : résultat de l'appel d'offres
- 2 - Révision tarifs cantine - accueil périscolaire année 2021-2022
- 3 - Compte-rendu du conseil d'école
- 4 - Terrain impasse du Closeau
- 5 - Dossier EPFL : achat terrain
- 6 - Voirie impasse des Ormeaux
- 7 - Résultats radar pédagogique

QUESTIONS DIVERSES

SÉANCE DU 08 JUILLET 2021

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, huit juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Michel BOURGEOIS, Maire.

Etaient présents : M. Michel BOURGEOIS, M. Philippe PLU, M. Joël TESTIER, Mme Tatiana DAUVEL, M. Kévin GAUDRON, M. Baptiste SOUTON, Mme Sylvie GUIARD, Mme Hélène BRETONNIER, M. André GARNIER, M. Jürgen VERLEUR, Mme Laurence COLLET

Etaient absents excusés : M. Gabriel DRONY, Mme Lauriane CAUCHON, M. François BERSON,

Secrétaire de séance : M. André GARNIER

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion 31 MAI 2021 a été approuvé à l'unanimité.

Il indique que Mme ROUSSEAU ne donnera pas suite au projet d'installation de commerce sur Maisoncelles-du-Maine.

Il remercie tous les conseillers et surtout les bénévoles qui ont facilité le bon déroulement des récentes élections.

1 - CONSTRUCTION DU CLUB HOUSE : RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES

En réponse à l'appel d'offres au marché de travaux « procédure adaptée », pour l'extension des vestiaires sportifs pour la création d'un club-house, plusieurs entreprises ont répondu aux cinq lots différents du marché. Après analyse des offres et sur présentation des propositions, les membres du conseil municipal, après délibération,

- DÉCIDENT de retenir les entreprises suivantes :

LOT	TRAVAUX	ENTREPRISE	MONTANT HT DU MARCHÉ RETENU
1	Terrassement Maçonnerie	SEMG VEILLÉ	37 980.18 €
2	Charpente bois Couverture métallique	ENTREPRISE COURCELLE	16 332.08 €
3	Menuiseries extérieures - Serrurerie	ENTREPRISE BARON	11 856.00 €
4	Electricité Plomberie	ENTREPRISE GUESNERIE	6 849.50 €
5	Peintures extérieures	ENTREPRISE GÉRAULT	1 814.52 €
		TOTAL	74 832.28 €

Il reste à la charge de la commune, en plus des travaux, les frais d'études et de contrôles d'un montant de 9 852.00€HT.

Le commencement des travaux, prévu début octobre, sera précisé lors de la première réunion de chantier fixée au lundi 06 septembre à 16h00 avec l'architecte et les entreprises.

Monsieur le Maire rappelle que l'on a obtenu différentes subventions à ce projet :

- Conseil Régional : 20% du montant total HT
- D.E.T.R. : 30% du montant HT
- Plan Mayenne Relance : 10 288.00 €

2 - TARIFS CANTINE - ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ANNÉE 2021 -2022

Madame DAUVEL informe qu'une garderie sera mise en place au Bignon à partir de la rentrée de septembre. Les horaires ont été définis : 7h30-8h45 le matin et 16h40-19h le soir pour un prix équivalent à celui de la commune de Maisoncelles-du-Maine.

RÉVISION RESTAURATION SCOLAIRE

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident à la majorité, de fixer les tarifs de la restauration scolaire, année scolaire 2021-2022, à compter du 1^{er} septembre 2021, comme suit :

REPAS ENFANT	3.72 €
REPAS ADULTE	6.57 €

RÉVISION ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident à la majorité, de fixer les tarifs de l'accueil périscolaire, année scolaire 2021-2022, à compter du 1^{er} septembre 2021, comme suit :

GARDERIE DU MATIN, forfait (pour une présence : entre 07h30 et 10 minutes avant l'entrée en classe)	1.30 €
GARDERIE DU SOIR, forfait pour une heure (Par heure de présence : entre 16h30 et 18h30)	1.30 €

Par ailleurs, une rencontre a eu lieu avec notre prestataire portage de repas CONVIVIO pour faire le bilan. Il a été convenu de programmer un repas végétarien par mois et il sera question de repas bio lors du prochain conseil d'école.

3 - COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Madame DAUVEL informe les membres du conseil qu'en septembre 2021, le nombre d'élèves scolarisé dans le RPI devrait être de 66 élèves soit 5 de moins que cette année. La répartition sera la suivante :

- 1 classe de PS-MS-GS à 17 élèves avec Mme AMIRAULT
- 1 classe de CP-CE1-CE2 à 21 élèves avec Mme LE COAT
- 1 classe de CM1-CM2 à 28 élèves avec M. LABASQUE

Soit un total de 38 élèves à Maisoncelles et 28 au Bignon

De plus, elle informe que le R.P.I a reçu une aide d'une valeur de 1 120.00€ pour l'achat de livres dans le cadre « Plan Bibliothèque ».

Enfin, Mme LE COAT vient d'être nommée en remplacement de Mme Pesche qui a obtenu un changement d'affectation.

4 - TERRAIN IMPASSE DU CLOSEAU

Une offre d'achat est parvenue à l'organisme SAFTI pour la parcelle de 403m² pour un montant de 14 508.00€.

Après délibération, les membres du conseil municipal acceptent cette proposition de 14 508.00 € et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

5 - DOSSIER EPFL : ACHAT TERRAIN

Lors de la réunion de conseil du 20 avril, Monsieur le Maire avait informé qu'il avait pris rendez-vous avec l'établissement public foncier Local Mayenne-Sarthe pour une aide éventuelle de financement pour l'acquisition du futur terrain du lotissement. A la suite de cette rencontre, la commune doit compléter un questionnaire ainsi que d'établir un courrier fixant les motivations de cette demande. Par ailleurs, une délibération doit être prise afin de valider la demande d'aide auprès de cet organisme.

Après délibération et à l'unanimité, les membres acceptent de faire une demande d'aide au financement pour l'acquisition du futur terrain du lotissement et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

6 - VOIRIE IMPASSE DES ORMEAUX

Monsieur TESTIER a demandé des devis auprès de deux entreprises pour l'installation de bateaux sur les trottoirs de l'impasse des Ormeaux. Une seule entreprise a répondu pour de 6528.00€. Ce devis étant jugé trop élevé, un autre devis va être demandé auprès de la société SÉCHÉ de Château-Gontier-sur-Mayenne. Un vote sera effectué au prochain conseil sur la pertinence de ces travaux..

Par ailleurs, les travaux sur la route des Blanchetières commenceront en juillet pour se terminer en septembre.

7 - RÉSULTAT RADAR PÉDAGOGIQUE

Monsieur le Maire fait un compte-rendu du rapport d'analyse du radar pédagogique établi entre le 16 mars et le 5 avril 2021 dans les rues principales de la commune (rues d'Anjou, du Maine et rue de Bretagne).

QUESTIONS DIVERSES

1 - Désignation d'un coordinateur communal pour le recensement 2022

Le recensement de la population qui devait avoir lieu en janvier-février 2021 a été reporté en janvier-février 2022 et pour cela, il faut à nouveau nommer un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de désigner Sandra GENDRY comme coordinateur communal pour la période de recensement de la population de la commune de Maisoncelles-du-Maine,
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

2 - Argent de poche

7 jeunes Maisoncellois vont participer au chantier « argent de poche » qui sera étalé sur 3 semaines.

3 - Salle des fêtes

Tous les produits d'entretien de la salle polyvalente vont être renouvelés avec la société A. Pro Hygiène.

Les prochaines réunions de conseil sont :

- Lundi 30 août 2021
- Mardi 28 septembre 2021
- Mardi 19 octobre 2021
- Mardi 30 novembre 2021

Séance levée à 21h35